

Les News du CSE extra de mai 2023

Un CSE vraiment extraordinaire

Pour la première fois depuis l'existence du CSE de SCE, les élus de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO com et SUD) accompagnés par les élus CFE-CGE ont quitté la salle au bout d'une heure. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Dans sa communication aux salariés, la direction ne cesse de clamer son attachement à un dialogue social sincère et loyal. Ce n'est malheureusement pas le cas et les élus CFDT le dénoncent.

La direction avait pourtant indiqué aux élus du CSE que cette transformation respecterait la procédure légale d'information-consultation. Ce n'est toujours pas le cas et cela empêche vos élus d'exercer leurs prérogatives et de déclencher une expertise légale contraignante pour la direction. Faute de cette procédure, il est impossible d'analyser finement les conséquences pour l'entreprise et pour tous les salariés. Les décisions doivent être prises sur des bases solides et non sur des hypothèses biaisées qui pourraient compromettre l'avenir de l'entreprise et des emplois en France.

Vos élus CFDT souhaitent un dialogue social à la hauteur des enjeux et des inquiétudes soulevées par le projet de la direction. Actuellement, les informations données à vos élus :

- Sont volontairement incomplètes,
- Évacuent l'analyse des risques pour les salariés et pour l'entreprise,
- Ne justifient pas la soudaineté du plan de départ envisagé avec son corolaire de mobilités forcées.

Un avenir pour SCE avec tous ses salariés existe. Vos élus CFDT en sont convaincus.

#PartoutPourTous

**Qui est le mieux placé pour défendre les collègues de SCE ? C'est vous !
Vous voulez faire partie d'un collectif dynamique, rejoignez-nous ...**

Tous les élus CFDT restent mobilisés pour vous défendre !! N'hésitez pas à motiver vos collègues à s'abonner à nos publications. Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse cfdt.sce@orange.com, nous répondrons toujours à vos sollicitations.

Un CSE vraiment extraordinaire

Documents

[Un CSE vraiment extraordinaire](#)